



## Assemblée Générale du 19 mars 2019

Après émargement, début des travaux à 19h

Nombre de membres présents : 70

Nombre de membres représentés : 126

1060 inscrits au 19/12/2018 donc quorum à 107

Les décisions doivent être prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Unanimité de l'assemblée pour le vote à main levée.

L'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer sur les points suivants:

A.	VOTE DES COMPTES RENDUS DES AG DE MARS 2018 ET DES AGE DE NOVEMBRE 2018.....	2
B.	RAPPORT MORAL.....	3
C.	RAPPORT D'ACTIVITES.....	5
D.	RAPPORT FINANCIER.....	10
E.	RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES.....	13
F.	VOTE DES RAPPORTS.....	13
G.	BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2019/2020.....	14
H.	COTISATIONS 2019/2020 POUR INFORMATION.....	15
I.	RENOUVELLEMENT DES DIRIGEANTS.....	16
J.	INTERVENTIONS DES ELUS.....	17
K.	QUESTIONS DIVERSES.....	17
L.	REMISE DES MEDAILLES FEDERALES.....	17
M.	CONCLUSION ET REMERCIEMENTS.....	17

### **Représentants présents :**

Mme CHAPOVALOFF, Adjointe à la vie associative de la ville d'Avermes

M. ROSNET, Conseiller délégué à la prévention de la dépendance et sport santé de la ville de Moulins

M. LABONNE, adjoint aux sports de la ville d'Yzeure

Mme Fabienne CHALMIN, Vice-Présidente de l'EAMYA

Représentant des Thermes de Bourbon l'Archambault

M. ALLIER Gérard, Président d'Honneur

### **Représentants excusés :**

M. FAYE, Mairie d'Avermes

M. PERISSOL, représenté par M. ROSNET

M. CHAMFROY, Moulins Communauté

Mme DEBEAUD, ARS Excusée

DDCSPP Excusée

M. SURLEAU, Président Régional de la Fédération SPT

M. TAVERNIER, Président Départemental Fédé SPT

Est désignée président de la séance : Helena KOZMA – PAUL

Est désignée secrétaire de séance : Françoise CHARBON



## A. VOTE DES COMPTES RENDUS DES AG DE MARS 2018 ET DES AGE DE NOVEMBRE 2018

Les comptes rendus sont consultables sur le site internet de l'ALGAM : <https://www.algam-association.com/vie-de-l-association/assemblees-generales.html>

Compte rendu de l'AG de Mars 2018 :

Pour : 196      Contre : 0      Abstentions : 0

Comptes rendus des AGE de novembre 2018 :

Pour : 191      Contre : 2      Abstentions : 3

*Intervention de deux adhérents afin d'expliquer leur vote*



## B. RAPPORT MORAL

*Présenté par Helena KOZMA – PAUL, Présidente*

Mesdames et messieurs les représentants des collectivités territoriales,

Mesdames et Messieurs les représentants de la Fédération Sport Pour Tous,

Mesdames et Messieurs, adhérents, bénévoles et animateurs.

Merci à tous pour votre présence et par votre nombre vous témoignez de l'intérêt à la réalisation de notre projet associatif.

Il est important de rappeler les valeurs de notre association qui sont celles de notre fédération « Sport Pour Tous ».

« Promouvoir, dans une ambiance de convivialité de partage, la mise en œuvre des activités physiques et sportives de détente et de loisirs pour tous âges et dans tous les milieux en tant que facteur de santé et bien sûr favoriser le bien vivre ensemble ».

En effet, la diversité de nos activités nous permet d'accueillir des adhérents dès 1 an à plus de 80 ans en pleine santé, ou avec des pathologies diverses qui nécessitent des activités adaptées.

Concrètement l'ALGAM met en œuvre cet objectif et vous propose un large éventail de disciplines pour répondre aux attentes de chacun en calculant au plus juste la contribution financière des pratiquants et cela depuis plus de 40 ans en s'adaptant aux besoins et aux demandes de tous public, grâce :

- Aux aides de notre fédération (prêt de matériel, mise en œuvre de stages) de perfectionnement ou de découverte de nouvelles pratiques sportives pour les animateurs, préparation de certificat de qualification professionnelle pour de nouveaux animateurs.
- Aux aides des 3 communes Avernès, Moulins, Yzeure qui mettent gratuitement à notre disposition des salles de sport (à ce propos, je sollicite à nouveau les représentants des communes pour de nouvelles plages horaires)
- A l'aide de Moulins Communauté qui met à notre disposition des créneaux horaires à la piscine, moyennant un droit d'entrée abordable et là également nous souhaiterions des lignes d'eau supplémentaires.
- A l'aide du collège Emile Guillaumin qui met gratuitement à disposition son gymnase pour des cours (ce qui permet de pallier ponctuellement à des indisponibilités de salles au palais des sports).
- A l'aide financière de l'état par le CNDS pour le SSBE ce qui a permis de maintenir les activités adaptées mis en place.
- A la Caisse d'Epargne notre partenaire pour l'impression de nos flyers.



- A nos 17 animateurs permanents auxquels vous êtes très attachés, qui ont chacun leur spécificité, et qui en plus de leurs compétences et disponibilités, répondent à vos attentes et démontrent leur capacité à s'organiser pour se remplacer à chaque absence de l'un d'entre eux.
- A tous les adhérents, c'est grâce à votre fidélité et aux nouveaux arrivants que l'association maintient ses effectifs.
- A nos bénévoles élus ou cooptés du Comité Directeur qui animent, organisent, coordonnent, gèrent et veillent de manière permanente au bon déroulement de la saison, sans oublier les bénévoles qui assistent l'animatrice au cours enfant et tous les bénévoles qui se rendent disponibles ponctuellement pour les inscriptions et les manifestations diverses.
- A des partenaires privés, Les Thermes de Bourbon l'Archambault pour la pratique d'Aquagym en eau thermale.
- Et enfin l'EAMYA pour notre partenariat au Marathon.

L'ALGAM est une association vivante dont la réussite tient à l'implication de tous et pour perdurer doit savoir accueillir de nouveaux bénévoles pour nous accompagner et permettre que chaque nouvelle saison puisse recommencer.

Je vous invite à laisser vos coordonnées ou à prendre contact avec les membres du comité directeur, si vous voulez et si vous pouvez vous impliquer à nos côtés.

Enfin pour consolider cette structure, nous avons fait appel au DLA (Dispositif local d'accompagnement) qui se poursuivra sur l'année 2019 avec un accompagnement pour former les bénévoles dirigeants aux ressources humaines proposé par Uniformation.

Pour information, les 11 et 12 mai 2019 à Saint-Sauves d'Auvergne, 2 journées événement Esprit Nature sont organisées par l'association de Clermont-Ferrand dédiées à la rencontre de pratique loisirs tous public (valide, handicapé, enfant et famille). Cet événement est diffusé sur la page Facebook de l'Algam (inscription 15€+ 2€ pour les non licenciés).

Cette année 2019 motive de nouveaux adhérents à s'impliquer dans le comité directeur et dans les commissions ce qui permet aux plus anciens de s'assurer qu'une relève de qualité arrive.

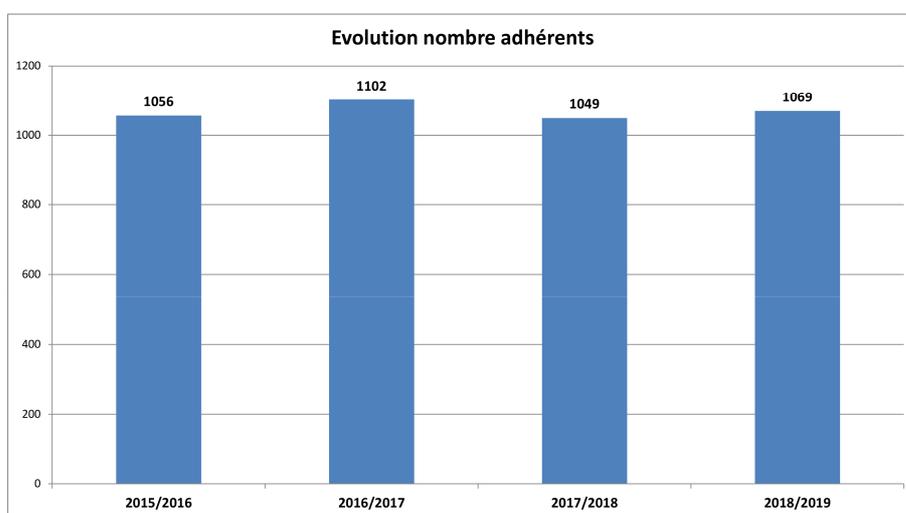
Je vous remercie de votre attention.

## C. RAPPORT D'ACTIVITES

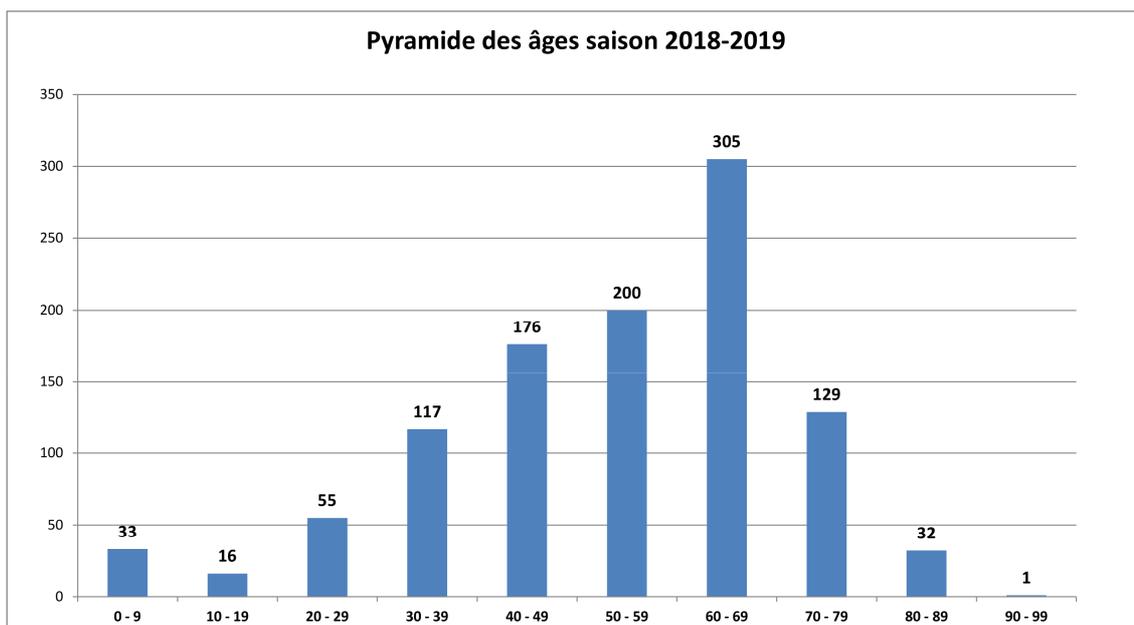
*Préparé par Christiane GONTRAN, Secrétaire et  
présenté par Jacqueline DELAUNAY, Vice-Présidente*

Ce rapport fait le point des actions réalisées par notre association depuis la précédente AG du 14 mars 2018

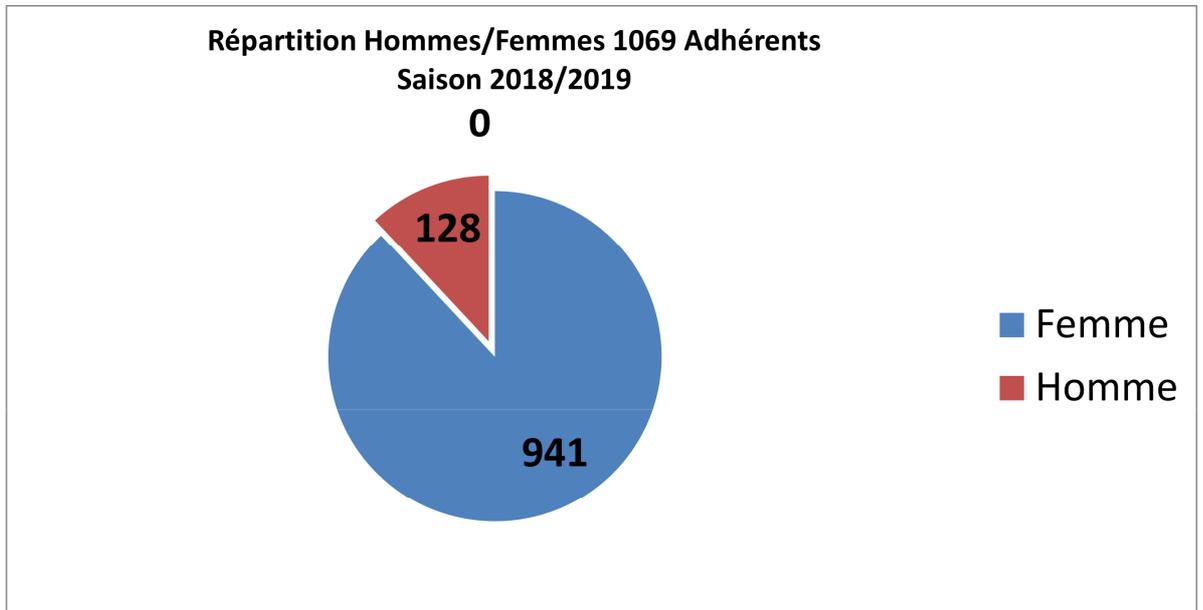
- **Présentation de l'association en quelques graphiques**



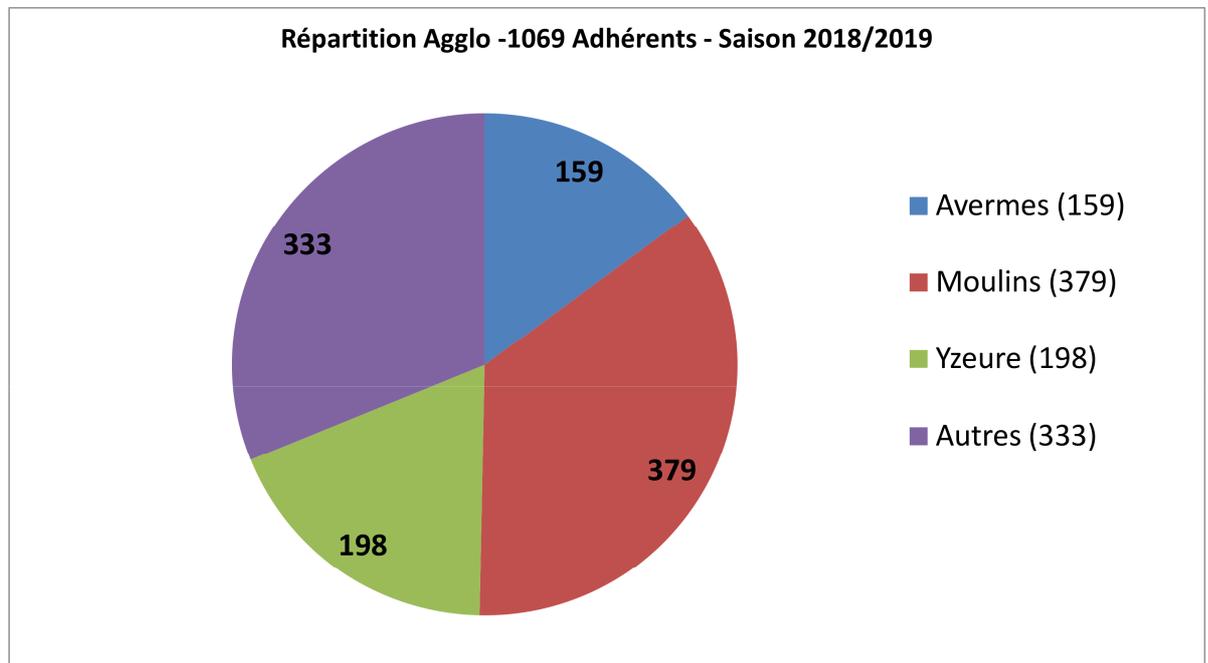
Graphe 1 : évolution des effectifs : légère augmentation des effectifs qui nous permet d'approcher des 1100 adhérents



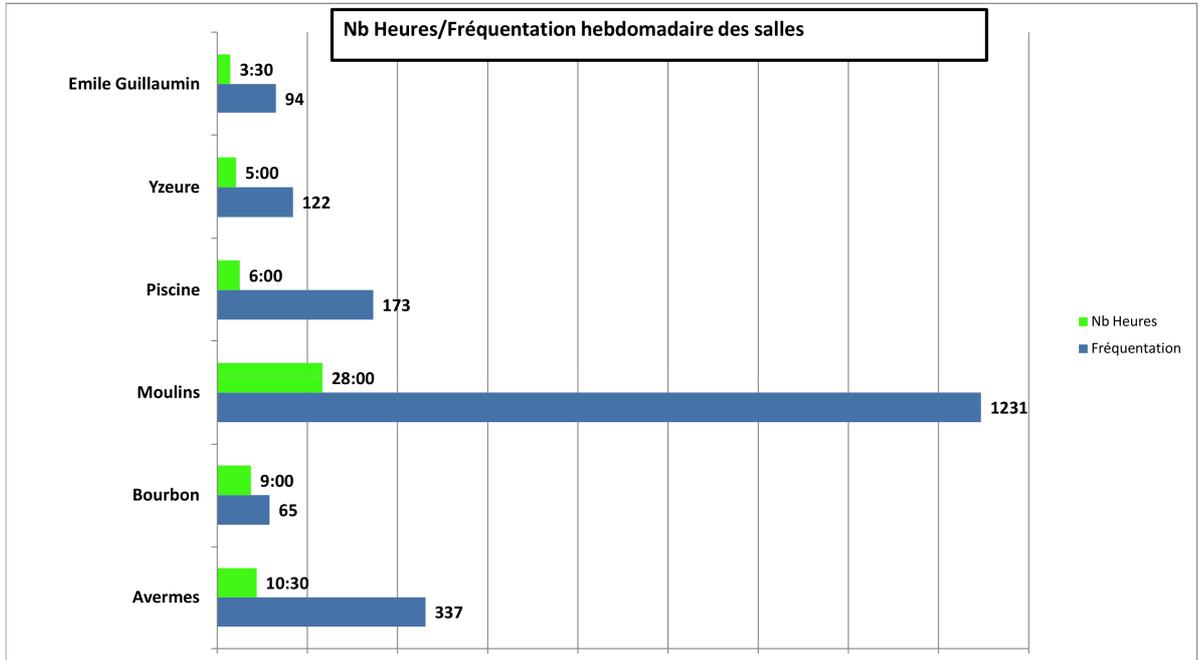
Graphe 2 : composition par âges  
Maintien avec une très légère augmentation des plus de 60 ans



Graphe 3 : répartition hommes / femmes  
Rapport de 1 à 9, malgré tout une augmentation de plus de 10% de la fréquentation des hommes



Graphe 4 : répartition géographique des adhérents.  
Par rapport à la saison dernière, légère augmentation des adhérents de Moulins, Yzeure et Avermes.



Graphe 5 : occupation hebdomadaire des salles  
L'occupation hebdomadaire reste la même sauf pour Yzeure où la commune nous a accordé deux heures supplémentaires.



- **DLA : Dispositif local d'accompagnement**

Comme l'a déjà évoqué Helena,

De quoi s'agit-il ?

Un diagnostic sur notre association conduit par Auvergne Active, financé par l'Etat et la Caisse des Dépôts, il n'a donc rien coûté à l'Algam.

Ont été examinés : le projet de l'association – la situation financière – les ressources humaines (salariés et bénévoles) – les statuts – la gouvernance.

Durée ? : de mars à début juillet à raison de 2 réunions par mois

Sur quoi a-t-il débouché ?

Un sondage auprès des adhérents : bonne participation (374 réponses = > 1/3). Ont été mesurés entre autres: le degré de satisfaction – les motivations de l'inscription à l'Algam – le nombre d'activités pratiquées – les activités à développer ...

De nouveaux statuts : anciens (ont plus 30 ans – ne sont plus en adéquation avec la taille de l'association) impliquant la tenue d'une AGE en novembre 2018 et l'élection d'un nouveau Comité à l'issue de l'AG d'aujourd'hui.

Ces nouveaux statuts conduisent à une nouvelle gouvernance avec une meilleure répartition des rôles entre le CD (l'organe de décision) et le Bureau (l'organe exécutif).

- **L'offre et le suivi des cours**

Pas de nouvelles activités cette saison. Tous les cours de la saison précédente ont été maintenus mais nous n'avons pas pu répondre à toutes les demandes au niveau du yoga. Forte demande aussi pour le cours de Pilates.

Piscine nous avons été amenés à dédoubler un cours pour cause d'hétérogénéité du groupe.

Dans l'ensemble le remplacement des cours a été assuré. Merci aux animateurs parfois amenés à assurer un cours au pied levé.

- **Nos collaborateurs**

Pas de changement au niveau de l'équipe d'animation. Merci à Benjamin Alvarez et Eugen Georgescu d'avoir assuré le remplacement de James pendant son arrêt maladie qui a duré un peu plus d'un trimestre.

Une réunion a été organisée pour nous permettre de rencontrer l'ensemble des animateurs. Pas facile étant donné leur nombre (16). La plupart ont pu se libérer et ont apprécié de pouvoir dialoguer entre eux et avec l'équipe de direction.

Des propositions ont été faites : organisation d'une journée nature ouverte à tous (adhérents et non adhérents), organisation de stages payants en juillet ou août.



Au niveau des formations ils ont déploré éloignement des lieux de formation, lié à la mise en place de la grande région Auvergne – Rhône Alpes.

Formations financées :

James a renouvelé son CAEPMNS (certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de Maître nageur sauveteur) au CREPS de Vichy (avril 2018).

Petit matériel Pilates pour 4 animatrices (mars 2018)

Notre collaboratrice administrative Aleksandra a participé à deux formations :

- construire un plan de communication sur deux jours en septembre 2018
- gestion du temps sur deux jours également en février 2019

Afin de continuer sa professionnalisation et son intégration au sein de l'équipe.

Accueil d'une stagiaire en BTS envoyée par le lycée Lafayette de Clermont Ferrand qui a travaillé au niveau de la communication (planning – photos de cours)

- **Le Téléthon**

L'Algam a participé le samedi 24 novembre à l'organisation de 2 marches sur la commune d'Avermes dans le cadre du téléthon à la place de l'Amicale des Randonneurs Avermois. Environ 150 personnes ont participé et 1000€ ont été reversés à l'AFM Téléthon. Merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés.

Nous espérons faire encore mieux la saison prochaine.

**Autres manifestations :**

Sur Yzeure : en septembre Raid'Y et la fête nationale du sport

Sur Avermes : les associations en folie en septembre et le téléthon fin novembre.

Sur Moulins : Vin'scène en septembre et le salon des familles en octobre

- **Les inscriptions pour la saison prochaine**

Notre objectif mettre en place les inscriptions en ligne à la rentrée de septembre 2019. Le logiciel de l'association est prêt, le dernier obstacle est lié à l'inscription à faire en même temps auprès de la fédération SPT. Pour l'instant nous sommes dans l'attente d'une réponse claire et nette de la fédération.

- **Le site.**

Géré par Aleksandra (assistante administrative). Appel aux bénévoles pour l'aider à améliorer la visibilité de l'Algam sur FB et Instagram.

Merci de votre attention

## D. RAPPORT FINANCIER

*Présenté par Mireille BURTIN, Trésorière de l'Association*

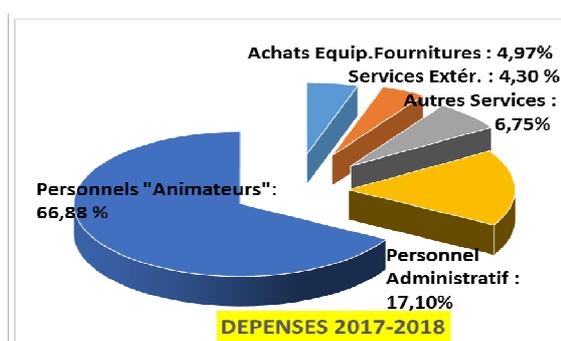
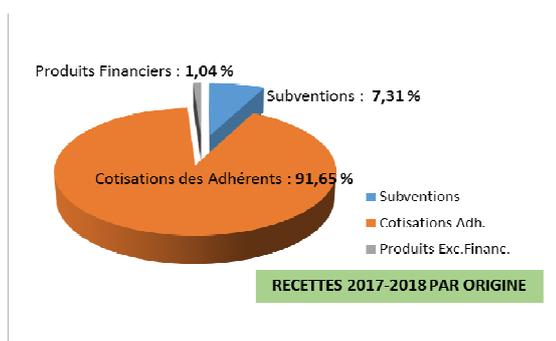
### RAPPORT FINANCIER DE LA SAISON SPORTIVE 2017-2018

#### - Recettes

Cotisations nettes	90 131.35
Subventions (SYLAE)	6 190.71
Subvention SSBE	1 000.00
Produits financiers	1 019.97
<b>Total des Recettes</b>	<b>98 342.03</b>

#### - Charges

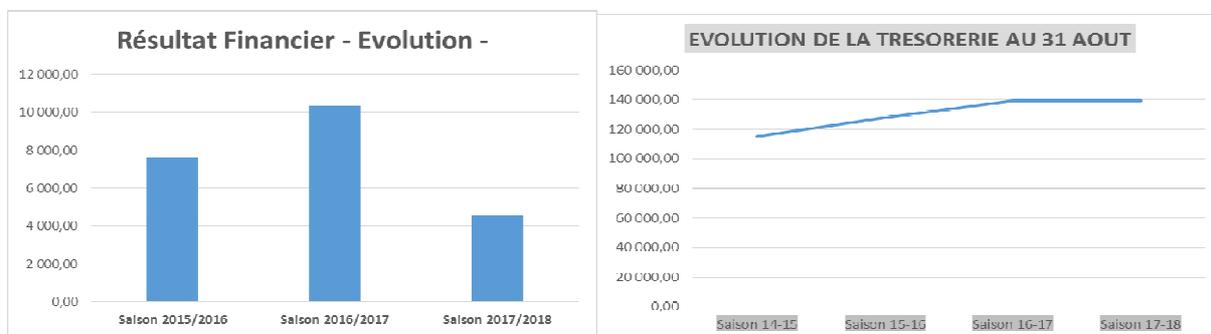
Achat Approvisionnement (Fournitures, équipements...)	4 664.06
Services extérieurs (locations maintenance...)	4 029.65
Autres Services Extérieurs (formations, déplacements des Personnels, frais de téléphone affranchissement...)	6 331.05
Salaires et charges salariales	78 737.47
• <i>Personnel Administratif</i>	<i>(16 036.06)</i>
• <i>Personnels « Animateurs »</i>	<i>62 701.41)</i>
Charges Exceptionnelles (Charges de Pers. Ex.Ant.)	18.00
<b>Total des Charges</b>	<b>93 780.23</b>





- **Résultat**

- Au 31 Août 2018 (fin de la saison sportive 2017-2018) un excédent financier de **4 561.80 €** était dégagé (l'excédent financier de la saison 2015-2016 était de 7 615.77 € et celui de la saison 2016-2017 de 10 323.03 €)
- A la même date (saison 2017-2018 clôturée et saison suivante non démarrée), la trésorerie s'élevait à 139373.88€ (contre 139 564.53 € au 31 août 2017) répartie entre les avoirs en banque : Compte courant : 4 158.52€ - Livret A : 49 053.80€ - Compte épargne associatif : 86 117.31€ et Caisse 44.25€



## RAPPORT FINANCIER – EXERCICE 2018 –

### 1 - L'EXECUTION BUDGETAIRE

- **Recettes**

Cotisations nettes des adhérents	95 797.80
Subventions Etat pour mise en place SSBE	1 000.00
Subvention Etat (SYLAE) pour aides sur salaires	4 007.70
Produits Exceptionnels	21.52
Produits financiers	1 092.86

**Total des Recettes 101 919.88**

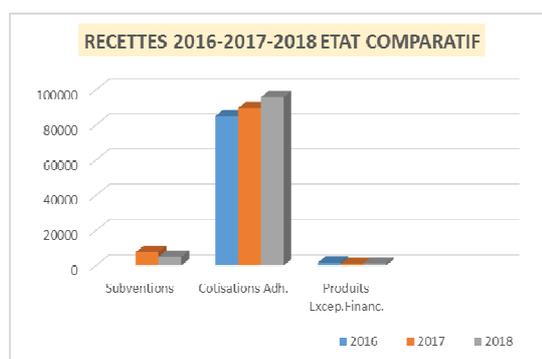
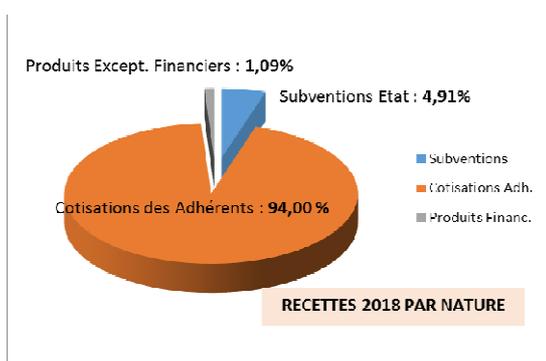
Par ailleurs, à ces recettes il convient de rajouter les Aides Indirectes apportées au niveau des :

- \* Ressources humaines par le bénévolat estimé en 2018 à 41 196.00 €
- \* Collectivités Territoriales par la mise à disposition gratuite de salles et locaux. Ces aides sont chiffrées à 66 084.00 € pour l'exercice soit :
  - Conseil Départemental (local à la MDDS) : 1 190.00 € (estimation)
  - Conseil Départemental (gymnase Collège E.Guillaumin) : 3 780.00 € (estimation)
  - Mairie d'Avermes (salle de sports) : 10 980.00 €
  - Mairie de Moulins (salles de sports) : 43 068.00 €

- Mairie d'Yzeure (salle H.Auclert + gymnase Bellevue) : 1 500.00 € (estimation)

- Communauté d'Agglomération (piscine) : 5 566.00 €

Ces Aides sont inscrites dans la comptabilité en recettes et en dépenses pour les mêmes montants



### - Charges

Achat Approvisionnement (Fournitures, équipements...)	4 169.14
Services extérieurs (locations maintenance...)	1 558.15

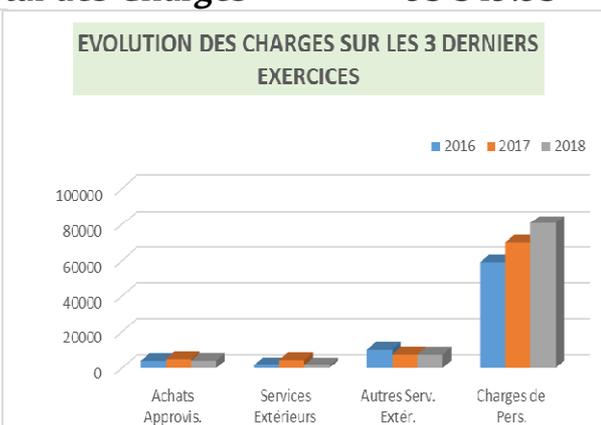
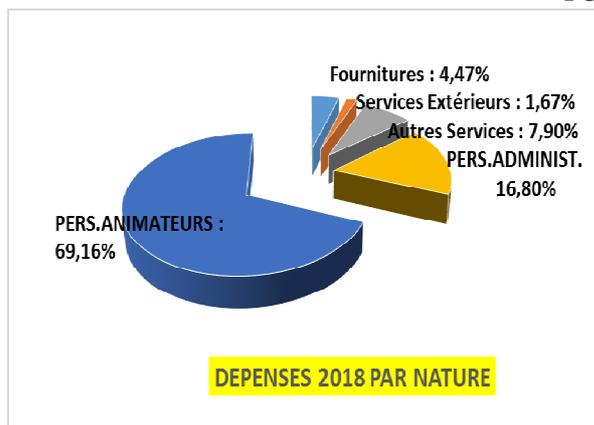
Autres Services Extérieurs (formations des Personnels, frais de téléphone affranchissement...)	7 375.02
--	----------

Salaires et charges salariales	80 247.62
--------------------------------	-----------

- <i>Personnel Administratif</i>	(15 689.28)
----------------------------------	-------------

- <i>Personnels « animateurs »</i>	(64 558.34)
------------------------------------	-------------

**Total des Charges 93 349.93**



## 2 – RESULTAT DE L'EXERCICE

Recettes 101 919.88

Dépenses 93 349.93

**Excédent 8 569.95**

(Rappel : Excédent 2015 : 12 716.05 – Excédent 2016 : 11 836.15 – Excédent 2017 : 11 096.57)



## E. RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

*Préparé par M. Alain BOUTERIGE et M. Alain GIRARDON et  
présenté par M. Alain BOUTERIGE*

La comptabilité a été vérifiée, jugée sérieuse et rigoureuse, la situation financière est saine. Les comptes sont réguliers et sincères.

M. BOUTERIGE propose à l'assemblée de donner quitus à la trésorière et aux administrateurs.

## F. VOTE DES RAPPORTS

Vote à main levée

**Rapport moral :** Pour 195 Contre 0 Abstention 0

**Rapport d'activités :** Pour 195 Contre 0 Abstentions 0

**Rapport financier :** Pour 195 Contre 0 Abstention 0

*A noter sur ces 3 votes, 1 refus de vote*

Quitus donné aux administrateurs



## G. BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2019/2020

Le budget prévisionnel de la saison 2019-2020 est établi sur la base 1 050 adhérents objectif à atteindre fixé par le Comité Directeur du 6 Mars 2019.

Estimation des produits :

- Subventions diverses 5 000.00 soit 5.00 % des recettes
- Cotisations brutes 119 000.00 soit 94 000.00 de recettes nettes sans les Licences Fédérales soit 94.00 % des recettes
- Produits financiers 1 000,00 soit 1.00 % des recettes

**TOTAL DES PRODUITS 125 000,00**

Estimation des charges :

- Achat équipement fournitures 4 550.00 soit 4.55 % des dépenses
- Services Extérieurs 1 600.00 1.60 % «
- Autres charges de gestion 8 200,00 8.20 % «
- Salaires et Charges Personnel Administratif 18 250.00 18.25 % «
- Salaires et charges Personnels Animateurs 67 400.00 67.40 % «

**TOTAL DES CHARGES 100 000,00**  
*+ Reversements Licences Fédérales 25 000.00*  
**TOTAL GENERAL DES CHARGES 125 000,00**

Le budget de la saison 2019-2020 a été élaboré à partir du constat des recettes et des dépenses des 3 dernières saisons sportives et de celles de l'exercice 2018.

Le projet de budget adopté par le Comité Directeur du 6 Mars 2019, est présenté en équilibre avec les objectifs suivants :

- emploi d'un personnel administratif à mi-temps
- avoir au moins 1 050 adhérents pour la saison 2019-2020
- développer la communication notamment en direction d'un public plus jeune,
- mettre en place de nouvelles activités
- demander des subventions pour aider les activités liées à SSBE et Parents/Enfant

Compte tenu de ces axes, certaines lignes de dépenses au niveau des charges de gestion ont été majorées pour permettre de développer la communication/publicité, la mise en place d'événements en cours de



saison et pour couvrir les dépenses de salaires et charges salariales liées à l'Emploi Administratif

**Vote à main levée :** Pour 196 Contre 0 Abstention 0

## H. COTISATIONS 2019/2020 POUR INFORMATION

### Les tarifs

Suite à la révision des statuts, l'Article 4 du Titre I prévoit que « le montant de la cotisation et les modalités de versement sont fixés chaque année par le Comité Directeur et présentés pour information à l'Assemblée Générale ».

Les tarifs de la saison 2019-2020 ont été adoptés par le Comité Directeur du 6 Mars 2019 avec le principe d'une augmentation de **2.00 €** sur la part fixe correspondant au coût de l'adhésion à l'ALGAM et à celui de la Licence Fédérale qui est en augmentation pour la saison 2019-2020. Ce tarif de base passera ainsi de **48.00 € à 50.00 €** pour la plupart des activités (sauf activités adaptées : 34.40 € - gym/enfants : 61.00 € et parents/enfants : 34.40 €) augmentation faible de façon à ce que l'ALGAM reste accessible au plus grand nombre mais augmentation mais qui doit permettre de couvrir les frais généraux de l'ALGAM notamment le coût de l'emploi administratif à mi-temps. Il est rappelé que cet emploi ne fera plus l'objet de subvention ASP à compter de mai 2019 et qu'il sera ainsi entièrement à la charge de l'Association pour la saison sportive 2019-2020.

Remarques de plusieurs adhérents concernant l'augmentation des prix d'adhésion.



## I. RENOUELEMENT DES DIRIGEANTS

La liste des candidats était consultable sur le site de l'Association depuis le 11 mars :

- ARTUS Nicole
- BARDET BENEZIT Monique
- BLETTERY Yves
- BURTIN Mireille
- CHEPFER Danielle
- DAUMUR Jean-Claude
- ESSERTEL Annick
- FOUCAUD Alexandre
- GONTRAN Christiane
- GUILLERAULT Gilles
- KOZMA-PAUL Héléna
- PACCAUD Régine
- PREL Huguette
- RESSAT Marie-Odile
- TABOURNEAU Catherine
- TARIANT Claudie
- TERRASSE Marion
- VUILBERT Sophie

Seuls peuvent voter les adhérents à jour de leur cotisation, présents ou représentés.

On propose un vote à main levée pour élire les candidats. Le vote à main levée est choisi par 195 voix pour et 1 contre.

Vote pour la liste proposée : Pour 195 Contre 1 Abstentions 0

Le nouveau Comité Directeur se réunira dans les prochains jours et procédera à l'attribution des différentes responsabilités.



## J. INTERVENTIONS DES ELUS

***Intervention des représentants des Mairies d'AVERMES, MOULINS, YZEURE*** qui nous confirment la mise à disposition des salles actuelles dans la mesure de leur possibilité pour la saison prochaine. Des créneaux supplémentaires pour le sport-santé ont été demandés par la Présidente, cette proposition sera étudiée.

## K. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été formulée, de même aucune question n'avait été au préalable posée sur le site par les adhérents.

## L. REMISE DES MEDAILLES FEDERALES

*par Helena KOZMA – PAUL, Présidente et Gérard ALLIER, Président d'honneur à 8 récipiendaires :*

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Médaille</b>	
AUBIN	Nicole	OR	Animatrice
ARTUS	Nicole	BRONZE	Bénévole
BENIZA	James	BRONZE	Animateur
BROTHIER	Sylvie	BRONZE	Animatrice
CHALMIN	Fabienne	BRONZE	Animatrice
COULON	Jocelyne	OR	Animatrice
FARANO	Arlette	BRONZE	Bénévole
FAUTREZ-VASSEUR	Dominique	BRONZE	Animatrice

## M. CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.  
Clôture de la réunion par des échanges informels autour d'un « pot » convivial préparé par la commission « organisation de l'évènementiel »

Moulins, le 10/04/2019

La Secrétaire, Christiane GONTRAN

La Présidente, Helena KOZMA-PAUL